



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

automobiles et cycles

Question écrite n° 12936

## Texte de la question

M. Paul Dhaille appelle l'attention de Mme le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur les problèmes liés à la dispersion de poudre de platine dans l'atmosphère du fait de la mise en place des pots d'échappement catalytiques. En effet, une récente étude réalisée aux Etats-Unis par M. H. Nieper montre une corrélation entre ce phénomène et l'explosion des scléroses en plaques. Il aimerait connaître les informations de son ministère sur ces questions.

## Texte de la réponse

Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative aux problèmes sanitaires liés à la dispersion de poudre de platine dans l'atmosphère du fait de la mise en place de pots d'échappement catalytiques. Une étude américaine récente qui établirait une corrélation entre ce phénomène et l'apparition de scléroses en plaques a été citée. En ce qui concerne les quantités de poudre de platine libérées par les pots catalytiques, les principales données disponibles remontent aux années 1970-1980. Les valeurs étaient alors très basses. De nouvelles mesures sont en cours en Allemagne afin de déterminer le taux de platine à proximité des autoroutes. Les premiers résultats semblent indiquer de très faibles concentrations. Par ailleurs, les données toxicologiques les plus classiques concernent certains sels de platine. Des études ont démontré leurs caractères irritants et allergisants qui peuvent entraîner le développement de crises d'asthme et d'hyperréactivité bronchique. Des cas d'urticaires et de dermatites ont également été rapportés. Il s'agit donc de composés qui se comportent comme des agents sensibilisants. Les spécialistes de la sclérose en plaques consultés n'ont pas connaissance d'une relation entre sclérose en plaques et platine. Dans la communauté scientifique, ce rapprochement entre scléroses en plaques et poudre de platine n'est, à ce jour, ni classique, ni même discuté.

## Données clés

**Auteur :** [M. Paul Dhaille](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12936

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire et environnement

**Ministère attributaire :** aménagement du territoire et environnement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 avril 1998, page 2002

**Réponse publiée le :** 25 janvier 1999, page 433